

1 Preuves flagrantes de l'empoisonnement par les vaccins de nos bambins/nourrissons. Obligation vaccinale mortifère, en contradiction avec notre Constitution, le code de déontologie médical, la loi Kouchner, etc.

Lettre envoyée par mail à tous les élus nationaux.

Monsieur et ami Député du Doubs (tél : 09.67.23.39.91) Eric Alauzet. Pour information et avertissement paternel et avisé aux Membres de la Commission des Affaires Sociales,

Il est démontré par un bon nombre de chercheurs et médecins (plus de deux-cents professionnels) que les vaccinés sont porteurs de germes pouvant transmettre la maladie. Devrait-on neutraliser la liberté du choix en matière vaccinale alors que sur 800.000 vaccinés en 2016 en France, 646.000 nourrissons et bambins souffrent de maladies diverses. Voici le décompte absolument stupéfiant : 94.800 enfants allergiques, 124.800 asthmatiques ou bronchitiques, 49.600 atteints de névrodermite, 100.800 herpétiques, 72.000 atteints d'otite à répétition, 64.800 atteints de rhume des foies, 63.200 hyperactifs, 38.400 scoliotiques, 26.400 épileptiques, 11.200 pour le moins migraineux, 12.800 atteints de troubles thyroïdiens. Ces chiffres n'ont jamais été contestés auprès des Tribunaux.

Ce sombre tableau est bien rapporté par deux spécialistes, le Professeur Boyd Haley toxicologue et Elke Arod détoxologue, présidente de l'association Stélior à Genève, dans leur livre "Les racines de nos maladies" éditions Dauphins, page 219. Ils soignent de nombreux autistes dans leurs laboratoires avec des résultats remarquables largement inespérés.

Rien que cette hécatombe, avec des centaines de drames familiaux à la clef, devrait vous mettre la puce à l'oreille. En outre -- et parfaitement démontré par Vincenzi biologiste, le Pr Jules Tissot, le Pr Louis-Claude Vincent au cours d'expériences notées sur plusieurs recueils dont je pourrais vous fournir les coordonnées pour que vous puissiez vérifier -- voici 3 facteurs volontairement cachés qui démontrent bien l'entêtement de certains pouvoirs pseudo-scientifiques (cartels, laboratoires) à poursuivre leur œuvre et diverses machinations profondément structurées, avilissantes, destructrices, consternantes.

1. La maladie du tétanos ne confère pas l'immunité, comment le vaccin pourrait-il la conférer ? En effet, J. Courmont et Doyon dans leur livre "le tétanos", à la page 70 : Une première atteinte ne confère pas l'immunité, puis page 81 : Le sérum de l'homme guéri du tétanos ne contient pas d'antitoxine (Vincenzi). Nous savons d'ailleurs qu'une atteinte de tétanos ne vaccine pas.
2. Suite à ses longs travaux sur la diphtérie, le Professeur Jules Tissot parvint à découvrir l'origine de la diphtérie venant d'une récolte d'orge, pendant la guerre, par temps pluvieux. Orge non séchée, la farine obtenue fermentant se transformant en virus-aliment pouvant contaminer l'enfant si la bouillie d'orge n'était pas assez cuite. Dépôt de fausses membranes se greffant dans le tube digestif, les particules pouvant sous l'influence de l'humidité, se développer et étouffer l'enfant. "Constitution des organismes animaux et végétaux, causes des maladies qui les atteignent, 3 volumes, Paris, au Laboratoire annexe de physiologie générale, Edité en 1946 à Angers (Maine et Loire), Editions de l'Ouest [Bibliothèque Nationale en dernier recours].
3. De fortes suspicions se portent sur le vaccin contre la tuberculose capable, après vaccination (chute des défenses immunitaires), de déplacer le terrain de l'individu (acide, oxydé) vers le terrain de la poliomyélite (tout aussi acide-oxydé), cousin de la tuberculose. Travaux, du Professeur Louis-Claude Vincent, fort bien argumentés après relevés sur le sang, des coordonnées bioélectroniques, chiffrées donc irréfutables évidemment. Son livre peut très bien être consulté à la Bibliothèque nationale.

Plus de 80 livres écrits par des professionnels de la médecine, dénoncent la toxicité des vaccins, la fausseté des dogmes Pasteuriens. Les médecins, entre autres : Tarte, Humphries, De Brouwer, Scohy, Elmiger, Vercoutère, Méric, les vétérinaires Quiquandon, Ancelet, l'agrégeé Georget ont suffisamment prouvé la dangerosité des vaccins. La liste est loin d'être exhaustive évidemment.

Que l'on nous cite un seul livre de professionnels en faveur des vaccins !

En définitive, je ne demande qu'une seule chose de votre part : que vous ayez le courage de demander, tous unis, le respect de la déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, la Loi Kouchner de 2002, des Arrêts de la Cour de Cassation de 1997. Enfin, la mise en branle d'une "Table Ronde", ou d'Assises indépendantes, qui permettraient de découvrir les erreurs, mensonges, différentes manœuvres employées par le lobby chimico-pharmaco-agro-alimentaire afin que ne survive une industrie intolérable dans notre patrie qui ne serait plus une démocratie mais une dictature insupportable.

P-S – Députés, vous êtes à la croisée des chemins. Ou vous réagissez, tous unis contre l'arbitraire, ou vous condamnez nos générations montantes, vous livrez vos propres enfants à la dégénérescence programmée. Un fils de résistants qui lui, ne pourra jamais abandonner nos enfants, pour ne point les livrer à l'empoisonnement parfaitement démontré dans ce texte.

Associations Ecogenos et l'Académie pour la Défense des Êtres Humains, regroupant 15 médecins et 6 pharmaciens.